Premier commis | Première commise de cuisine (avec Horeca Forma Bruxelles)

RÉF | 8550

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Vous souhaitez apprendre toutes les bases nécessaires pour décrocher un emploi de qualité en cuisine, cette formation vous permettra d'acquérir compétences et rigueur exigées par le métier de 1er commis de cuisine f/m.

Programme

- 5 semaines de détermination avec un stage d'observation d'une semaine pour découvrir les métiers en salle et en cuisine.
- 7 semaines de formation en centre
- 8 semaines d'alternance, à raison de : 2 jours par semaine en formation et 24 heures par semaine en entreprise selon les horaires du secteur.
- 8 semaines d'alternance, à raison de : 1 jour par semaine en formation et 30 heures par semaine en entreprise selon les horaires du secteur.

Au programme :
- des cours pratiques basés sur le référentiel des exigences professionnelles du secteur HORECA
- des techniques de communication
- une aide à la recherche d'emploi
- un petit-déjeuner de recrutement avec des professionnels du secteur

A l'issue de la période de détermination, en fonction du profil, du projet et du potentiel, le candidat sera orienté vers la formation 1er Commis/Commise de cuisine ou celle de Garçon de restaurant/Serveuse.

Certification(s) visée(s)

Certificat de compétences acquises en formation (CECAF) et supplément au certificat Europass

Type de formation

Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée 7 mois

Horaire mardi mercredi jeudi vendredi samedi temps plein

Début Décembre 2024 1 entrée par an

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Etre chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.

Connaître

- Être intéressée par la découverte de la salle et de la cuisine
- Communiquer couramment en français
- Avoir une flexibilité d'horaire
- Réussir un entretien de motivation portant sur le métier visé

Remarques Les cours se dérouleront rue de l'Agrafe 70 à 1070 Anderlecht.
Cette formation est une collaboration entre le Centre bruxellois de formation et de perfectionnement du secteur Horeca (Horeca Forma), Bruxelles Formation et Actiris.
Attention : Si vous êtes inscrit au **VDAB** ou au **Forem**, vous devez apporter votre demande de mobilité interrégionale reprenant un avis positif le jour de la séance d'information.
Pour plus d'informations, veuillez contacter le centre.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler Pour connaître les prochaines dates de formations ainsi que pour vous y inscrire, consultez le site web de l'organisme : www.horecaformabepro.be ou contactez bepro@horecaformabru.be ou 02/550.00.10. Lors de vos contacts, merci de mentionner vos coordonnées complètes.

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Consultez www.horecaformabepro.be
- Appelez le 02 550 00 10
- Participez à l'une des séances programmées :
    - lundi 13 mai 2024 à 14h00 : « Des formations pour travailler dans l'Horeca »

      Comment s'inscrire ?
        - De façon rapide, **en vous connectant ou en créant votre propre compte Mon Dorifor** en tant que candidat
        - Dans une Antenne Actiris, en prenant rendez-vous par téléphone au numéro gratuit 0800 35 123
        - Auprès d'un conseiller de la Cité des métiers,
            - soit en vous rendant sur place sans rendez-vous (Avenue de l'Astronomie 14 1210 Bruxelles-Métro Madou) lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (15h30 en juillet et août), jeudi de 13h30 à 19h (16h pendant les congés scolaires)
            - soit en utilisant la plateforme de conseil en ligne Miti ouvert de 9h à 12h sauf le jeudi
        - Auprès de notre call center au numéro gratuit 0800 555 66

    - lundi 10 juin 2024 à 14h00 : « Des formations pour travailler dans l'Horeca »

      Comment s'inscrire ?
        - De façon rapide, **en vous connectant ou en créant votre propre compte Mon Dorifor** en tant que candidat
        - Dans une Antenne Actiris, en prenant rendez-vous par téléphone au numéro gratuit 0800 35 123
        - Auprès d'un conseiller de la Cité des métiers,
            - soit en vous rendant sur place sans rendez-vous (Avenue de l'Astronomie 14 1210 Bruxelles-Métro Madou) lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (15h30 en juillet et août), jeudi de 13h30 à 19h (16h

pendant les congés scolaires)
  - soit en utilisant la plateforme de conseil en ligne Miti ouvert de 9h à 12h sauf le jeudi
- Auprès de notre call center au numéro gratuit 0800 555 66

Organisme

Bruxelles Formation - BF métiers urbains
rue Picard 11
1000 Bruxelles

http://www.bruxellesformation.brussels

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation